



## Communiqué de presse

### Primes 2018 de l'assurance-maladie de base

## Les primes d'Assura suivent l'augmentation des coûts de la santé et restent durablement avantageuses

**Assura publie ses primes 2018 pour l'assurance-maladie de base et affiche une augmentation moyenne nationale de 5.5% de la prime de référence\*. Cette évolution reflète la hausse continue des prestations de santé ainsi que l'importante contribution d'Assura au système de compensation des risques. Le 4<sup>e</sup> assureur du pays continue de proposer des primes durablement avantageuses dans de nombreux cantons. Assura estime que la hausse continue des coûts de la santé et le poids des primes dans le budget des ménages doivent interpeler tous les acteurs du système de santé.**

*Pully, le 28 septembre 2017* – En 2018, le coût global des prestations de santé en Suisse continuera d'augmenter. Les primes d'Assura pour l'assurance-maladie de base reflètent cette évolution et croîtront de 5.5% en moyenne nationale. Pour la fixation des primes 2018, Assura a pris en considération la révision des tarifs ambulatoires Tarmed décidée récemment par le Conseil fédéral, tout en faisant preuve d'une certaine prudence dans l'estimation des coûts futurs des traitements médicaux. En effet, les assureurs ont la responsabilité de proposer des primes qui couvrent l'entier des coûts. Aujourd'hui, Assura propose toujours des primes environ 10% inférieures à la moyenne suisse et qui sont les plus avantageuses dans de nombreux cantons.

### Donner aux assurés la possibilité de faire des choix en étant bien informés

Assura estime que la hausse continue des coûts de la santé et le poids des primes dans le budget des ménages doivent interpeler tous les acteurs du système de santé. Des moyens d'agir existent. Dans certains domaines, tels que les traitements stationnaires ou ambulatoires, il est possible d'opter pour la solution la plus économique tout en bénéficiant d'un traitement médical de qualité optimale. Moyennant une information adéquate, les patients peuvent eux aussi exercer un rôle actif et choisir le type de traitement adapté à leur situation tout en limitant les coûts.

Fidèle à sa philosophie de responsabilisation, Assura soutient les solutions qui permettent aux assurés d'être pleinement informés sur les traitements qui les concernent et d'exercer leur libre choix en toute connaissance de cause. Il s'agit pour chacun de contribuer à la maîtrise des coûts de la santé et de maintenir le principe de solidarité entre malades et bien portants qui est à la base du système d'assurance-maladie.

*Fondé en 1978, le Groupe Assura emploie aujourd'hui quelque 1200 collaborateurs dans 16 succursales présentes dans toute la Suisse. Il a bâti son succès sur une philosophie encourageant la responsabilisation, dans le but de limiter la hausse continue des coûts de la santé. Avec plus d'un million d'assurés qui lui font confiance en 2017, le Groupe Assura a conforté sa 4<sup>e</sup> place parmi les assureurs-maladie suisses. Le Groupe Assura s'engage, en faveur des assurés, pour le maintien et le renforcement d'un système de santé efficace, valorisant les efforts d'économies de toutes les parties prenantes.*

### Contact

Catia Luperto  
Responsable de la communication  
institutionnelle *ad interim*  
021 721 47 34  
[cluperto@assura.ch](mailto:cluperto@assura.ch)

Service Communication d'Assura  
[presse@assura.ch](mailto:presse@assura.ch)

### Liens utiles

[www.assura.ch/presse](http://www.assura.ch/presse)

[www.assura.ch/primes-2018](http://www.assura.ch/primes-2018).

Nos primes 2018 seront disponibles sur notre site internet dès le 29 septembre.

\* Prime pour un adulte, franchise de CHF 300.-, avec couverture du risque accident et le modèle sans restrictions.